



Compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 7 mai 2021 LAIRE

Cette séance s'est déroulée à huis clos en application des directives préfectorales.

1) Compte-rendu du conseil municipal du 26.03.2021

Adopté à l'unanimité

2) Subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

En complément de la subvention du SYDED (50% du montant), la rénovation du parc d'éclairage public est éligible à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL : 30%).
Accord unanime du Conseil pour cette demande.

3) Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation par Pays de Montbéliard Agglomération de l'étude du schéma directeur d'assainissement sur le territoire de la commune de LAIRE.

La commune de LAIRE exerce la compétence assainissement. Les eaux usées sont acheminées à la station d'épuration de Dung. L'entretien des réseaux et équipements est assuré par Véolia dans le cadre d'une délégation de service public.

Afin d'améliorer la qualité du fonctionnement de tous ces équipements, il convient de mener une étude pour établir un schéma directeur d'assainissement. Des campagnes de mesures seront effectuées. Le diagnostic consistera à identifier les dysfonctionnements éventuels du système d'assainissement ainsi que leurs causes.

Une liste de travaux susceptibles d'être réalisés sera établie. Le coût total de cette opération pour la commune de Laire est estimé à 8 000 €HT. Un taux de subvention de 80% est accordé. Le reste à charge pour la commune sera de 1600 € HT.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer la convention.

4) Travaux mairie

Le Conseil, à l'unanimité valide l'option « meubles » pour l'aménagement du secrétariat de mairie et de la salle du conseil d'un montant de 9 450.72 €HT.

L'option « porte de garage sectionnelle » d'un montant de 3750 € HT est également validée.

5) Questions diverses

Très haut débit (FTTH) :

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont en cours d'exécution. La commune est raccordée au SRO situé sur la commune de Tavey – Héricourt. Le nouveau réseau suit, pour la plus grande partie du linéaire, le réseau cuivre actuel (en souterrain ou en aérien selon l'existant).

Les travaux s'achèveront à la fin du 1^{er} semestre 2021.

La phase de commercialisation débutera fin août / début septembre. Les opérateurs peuvent démarcher les foyers ou vous effectuerez une demande, le libre choix est la règle.

Pendant cette phase de mise en œuvre, la liaison à votre domicile jusqu'à la box est à la charge de l'opérateur qui conviendra avec vous d'une date pour l'installation.

A partir d'un certain délai (non connu à ce jour), la liaison sera à la charge du propriétaire.

PLUi :

Un schéma d'urbanisation a été proposé par le bureau d'études en lien avec la municipalité, il est consultable en mairie.

Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

Deux bureaux de vote seront aménagés dans la salle socioculturelle. Les mesures sanitaires devront être respectées : port du masque obligatoire, distanciation, lavage des mains (gel hydroalcoolique). Prévoir son propre stylo pour l'émargement.

Communication :

Le site de la commune laire-doubs.fr est régulièrement mis à jour.

La distribution papier des infos mairie sera progressivement arrêtée. Nous demandons vivement à tous celles et ceux qui n'ont pas rempli le coupon autorisant l'utilisation de leur adresse mail de le faire le plus rapidement possible.

Par ailleurs et dans un souci de communiquer au plus vite des informations qui peuvent avoir un impact sur votre vie quotidienne, la commune envisage un abonnement à un système de diffusion du type Panneau-Pocket, Illiwap ou CityAll que vous pourrez télécharger gratuitement sur votre portable.

Quelques exemples d'infos utiles :

- Fermetures exceptionnelles du secrétariat de mairie
- Arrêtés sécheresse
- Qualité de l'eau potable
- Travaux occasionnant des gênes pour les déplacements, etc.....

Secrétariat :

Le déménagement du secrétariat au rez de chaussée aura lieu fin mai / début juin.